REPUBLIQUE RWANDAISE



Ministère du Travail et des Affaires Sociales B. P. 1413 Kigali

Réf.

Objet : Demande d'ordres

Annexe : de mission



les

Son Excellence Monsieur le

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI

Pour approbation: Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Approbation Approbation 23

Kigali, le 22. Septembre 1992

KIGALI

Excellence Monsieur le President,

Faisant suite à l'invitation ci-jointe du Secrétaire d'Etat et Ministre Canadien Responsable à la condition des personnes handicapées, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir délivrer des ordres de mission à la délégation rwandaise à la Conférence Internationale des Ministres responsables des personnes handicapées qui se tiendra à Montréal du 8 au 10 octobre 1992.

Cette conférence parrainée par le Secrétaire d'Etat et Ministre Canadien responsable à la condition des personnes handicapées a pour principaux objectifs :

- d'obtenir un consensus au sujet d'un plan d'action à l'échelle internationale,
- -d'envisager l'élaboration d'un mécanisme d'échange d'information et de collaboration au niveau international entre Ministres responsables de la condition des personnes handicapées.

La participation du Rwanda à cette conférence s'avère nécessaire afin d'étudier les moyens d'améliorer ses actions en faveur des handicapés. En marge de celleci, les délégués rwandais exploreront les possibilités d'assistance canadienne aux personnes handicapées. A toutes fins utiles, je joins à la présente le mémorandum relatif à cette conférence.

.../..

En outre, le Ministre du Travail et des Affaires Sociales rencontrera dans la journée du 13 et du 14 les hauts responsables des Relations Extérieures et de l'Agence Canadienne de Coopération Internationale. Le bureau de l'Ambassade du Canada à Kigali confirmera les rendez-vous la semaine prochaine mais d'ores et déjà les contacts ont été pris avec notamment Monsieur Pierre Rasicot, Vice-Président de l'ACDI et Responsable pour l'Afrique. Je compte aborder avec eux principalement le dossier des déplacés de guerre et des réfugiés.

La délégation serait composée de Monsieur NDASINGWA Landoald, Ministre du Travail et des Affaires Sociales, Chef de délégation qui quitterait Kigali le 06/10/1992 pour revenir le 16/10/1992, et du Docteur MUGABO Pierre, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda et Président de la Fédération Rwandaise des Associations et Centres pour Personnes Handicapées (FRACH), membre de la délégation qui reviendrait à Kigali le 13/10/1992. Les organisateurs de la conférence prendront en charge les billets d'avion aller-retour des deux délégués et les frais de logement du 7 au 10 octobre; ainsi la délégation souhaite obtenir un tiers des frais de mission pour cette période et la totalité des frais pour le reste du séjour.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Copie pour information à :

Monsieur le Premier Ministre

KIGALI

Le Ministre du Travail et des Affaires Sociales

ND Source Landoald

MEMORANDUM CONCERNANT LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES
RESPONSABLES DES PERSONNES HANDICAPEES QUI SE TIENDRA

A MONTREAL DU 8 AU 10 OCTOBRE 1992.

Du 8 au 10 Octobre 1992, se tiendra à Montréal, la conférence internationale des ministres responsables des personnes handicapées, parrainée par l'Honorable de la condition des personnes d'Etat canadien et Ministre Responsable de la condition des personnes handicapées.

Le but de cette conférence est de préparer les discussions sur la condition des personnes handicapées que tiendra l'Assemblée Générale des Nations Unies à NEW YORK les 12 et 13 Octobre 1992.

Cette conférence a comme objectifs de:

1. S'entendre sur un plan d'action au niveau international sur les questions touchant les personnes handicapées qui se situerait dans le prolongement de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées;

2. Discuter des moyens pour améliorer nos échanges d'information et notre collaboration au niveau international, ainsi que les questions liées à la technologie et au financement.

Au cours de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1985 - 1992), plusieurs pays ont pris d'intéressantes et très fructueuses initiatives en vue d'assurer la pleine intégration de leurs citoyens handicapés.

Le Gouvernement Rwandais, en plus du soutien moral et matériel des Centres de rééducation et de réhabilitation des handicapés, a aussi, au cours de cette décennie, été à la base de la création de la Fédération Rwandaise des Associations et Centres pour personnes handicapées (FRACH).

Cette fédération, créée en Octobre 1991, a comme rôle essentiel de servir d'interlocuteur entre les Associations et Centres s'occupant des personnes handicapées au Awanda et leurs partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux. La FRACH est aussi le coordinateur des activités de rééducation et de réinsertion socio-économique des personnes handicapées.

ELLe rassemble les 15 Associations et Centres s'occupant des personnes handicapées au Rwanda et est déjà membre de l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées(OMPH) dont le siège est au CANADA.

Notre pays vient d'être invité et il est important qu'il soit représenté à la réunion de Montréal par une autorité gouvernementale afin d'engager encore plus fermement la volonté politique de notre afin d'appuyer le plan d'action mondial sur les questions touchant les personnes handicapées.

La FRACH a déjà participé du 18 au 20 Avril 1992, à Montréal, à la deuxième Assemblée Générale du Comité Francophone de l'OMPH et, du 21 au 26 Avril, à VANCOUVERS au troisième congrès due quelques ministres ont encouragé la tenue de la réunion de Montréal d'Octobre prochain.

Etant donné les contacts déjà amorcés à l'étranger et surtout, eu égard aux projets déjà lancés la FRACH en faveur des personnes handicapées, il serait utile que celle-ci puisse suivre les travaux des deux réunions sus-mentionnées.

Kigali, le 21 Septembre 1992.



Monsieur Landouald Ndasingwa Ministre des Affaires Sociales Kigali RWANDA

Monsieur le Ministre,

Vous savez sans doute que l'Assemblée générale des Nations Unies se penchera sur la suite à donner à la Décennie pour les personnes handicapées, les 12 et 13 octobre prochains, à New York. Ces discussions seront extrêmement importantes, car elles nous aideront à renforcer la volonté politique d'appuyer la mise en oeuvre du Programme d'action mondial.

Au cours de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées, plusieurs pays ont pris d'intéressantes et très fructueuses initiatives en vue d'assurer la pleine intégration de leurs citoyens handicapés. Je pense que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Nous ne pouvons que bénéficier d'une meilleure circulation de l'information qui contribuera à accroître encore davantage la qualité de vie des personnes handicapées dans le monde entier.

À l'occasion d'Autonomie 92, en avril, quelques ministres venant d'autres pays m'ont encouragé à tenir une réunion préparatoire aux discussions de l'Assemblée générale. Voilà pourquoi, j'aimerais vous inviter à une rencontre des ministres à Montréal, les 8 et 9 octobre. Nous pourrions alors essayer d'arriver à un consensus sur un plan d'action au niveau international qui pourra nous aider à maintenir l'élan acquis durant la Décennie. Ce plan pourrait servir de point de départ aux discussions de l'Assemblée générale. La réunion nous fournira également l'occasion de discuter les moyens d'améliorer nos échanges d'information et notre collaboration, ainsi que les questions liées à la technologie et au financement. J'ai déjà entretenu de ce projet le sous-secrétaire général des Nations Unies, M. Joseph Verner Reed.

Le secrétariat spécial mis sur pied dans mon ministère sous la direction de M. Richard Clippingdale, sous-secrétaire d'État adjoint, Politiques et consultations, vous fera parvenir d'ici peu un projet détaillé d'ordre du jour ainsi que de la documentation. On peut rejoindre au M. Clippingdale au numéro (819) 994-2994.

J'espère sincèrement que vous aurez la possibilité de participer à cette réunion très importante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

> Le secrétaire d'État et ministre responsable à la Condition des personnes handicapées,

Robert R. de Cotret